



BILAN D'ACTIVITE 2022 DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU du SAGE LOIRE AMONT

Projet validé par le Bureau de la CLE du 2 mars 2023

A. MODALITE D'ELABORATION ET CONTENU DU BILAN D'ACTIVITE

L'article 16 des règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Loire amont adoptées le 22 mars 2022 précise : « La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le ou les sous-bassins de sa compétence ».

Ce rapport, transmis aux membres de la CLE avant la séance qui l'examinera, est adopté en séance plénière. Il est transmis obligatoirement au Préfet coordonnateur de bassin, aux Préfets des quatre départements concernés (Haute-Loire, Ardèche, Loire et Puy de Dôme) et au Comité de Bassin Loire Bretagne.

Le présent bilan d'activité est **établi pour l'année 2022**.

B. PRESENTATION DU SAGE ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le territoire concerné par le SAGE Loire amont est le bassin versant de la Loire et de ses affluents (sauf celui du Lignon du Velay), des sources de la Loire à Bas-en-Basset, ce qui représente 160 km de Loire, une superficie de 2 880 km² et 140 000 habitants environ.

L'arrêté de définition du périmètre du territoire date du 3 novembre 2003 et le premier arrêté de constitution de la CLE du 19 octobre 2004 (le dernier arrêté de constitution de la CLE date du 9 février 2021).

Lors de la première réunion de la CLE en novembre 2004, la candidature du Département de Haute-Loire a été acceptée pour porter la phase d'élaboration du SAGE.

La Commission Locale de l'Eau en charge de l'élaboration du SAGE est composée de 63 membres : 32 du collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, 16 du collège des usagers, et 15 du collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le territoire est concerné par :

32 masses d'eau (ME) cours d'eau avec :

- l'objectif global et écologique de bon état en 2015 pour 19 ME, en 2021 pour 9 ME, en 2027 pour 4 ME,
- l'objectif chimique de bon état non déterminé,
- un état écologique en 2013 mauvais pour 1 ME, médiocre pour 4 ME, moyen pour 11 ME, bon pour 15 ME, très bon pour 1 ME,
- un état écologique en 2019 mauvais pour 1 ME, médiocre pour 6 ME, moyen pour 7 ME, bon pour 17 ME, très bon pour 1 ME,

5 masses d'eau plan d'eau, avec :

- l'objectif global et écologique de bon état en 2015 pour 3 ME, 2021 pour 1 ME et 2027 pour 1 ME,
- l'objectif chimique de bon état non déterminé,
- un état écologique en 2011 : médiocre pour 1 ME, moyen pour 1 ME, bon pour 2 ME, très bon pour 1 ME,
- un état écologique en 2019 : moyen pour 3 ME, bon pour 1 ME, très bon pour 1 ME,

3 masses d'eau souterraines, avec :

- l'objectif global, chimique et quantitatif de bon état en 2015,
- un état 2013 et 2019 bon d'un point de vue chimique et quantitatif.

L'élaboration du SAGE a permis de dresser l'**état des lieux** et le **diagnostic** du territoire concerné et de définir ses tendances d'évolutions (**scénario tendanciel**), que ce soit sur des aspects socio-économiques ou environnementaux (hydrologie, qualité des eaux, qualité des milieux ...).

Grâce à ces éléments, les **enjeux** et les **objectifs** auxquels le SAGE devra prioritairement répondre ont été arrêtés :

- **Thématique “ Gestion quantitative et partage de la ressource ” :**
 - réduire les pressions de prélèvement sur les bassins impactés,
 - sécuriser le débit objectif aux points nodaux du SAGE, principalement en période automnale,
- **Thématique “ Ouvrages hydro-électriques et micro-centrales ” :**
 - étudier et proposer si nécessaire la modification du régime réservé de l'aménagement de Montpezat,
 - atténuer ou compenser l'impact potentiel de modification du régime de crue de l'aménagement de Montpezat sur le fonctionnement de la Loire en aval,
 - atténuer les impacts du fonctionnement des ouvrages hydro-électriques et concilier les enjeux de production d'hydroélectricité et de préservation des milieux,
- **Thématique “ Qualité biologique et fonctionnelle des milieux ” :**
 - garantir la protection, la préservation et la restauration des zones humides et les cours d'eau de têtes de bassins,
 - réduire le nombre d'ouvrages infranchissables et modifiant les flux sédimentaires,
 - réduire l'enrésinement des bords de cours d'eau et des zones humides,
 - améliorer le fonctionnement dynamique de la rivière pour améliorer la récupération des milieux suite aux crues,
 - communiquer sur les bonnes pratiques à respecter sur les vidanges et curages des retenues d'ouvrage,
 - réaliser des actions de prévention qui pourraient être conduites pour limiter les problèmes de réchauffement des eaux en période estivale,
 - suivre et éliminer les foyers d'espèces invasives,
 - limiter les dégradations des milieux aquatiques par la fréquentation touristique,
- **Thématique “ Qualité physico-chimique des eaux ” :**
 - améliorer la qualité de l'eau sur les secteurs les plus dégradés,
 - empêcher les dégradations de la ressource en eau potabilisable,
 - continuer les démarches en cours pour une meilleure utilisation des pesticides et substances dangereuses et aller vers la réduction de l'usage et le transfert de pesticides et de substances dangereuses,
 - identifier les sources de pollutions encore actives,
- **Thématique “ Crues et inondations ” :**
 - protéger les zones à enjeux contre les inondations,
 - prévenir les risques inondations,
 - redonner de l'espace de liberté aux rivières.

La Commission Locale de l'Eau du 28 janvier 2014 a choisi **la stratégie du SAGE Loire amont et la rédaction du PAGD et du règlement** a été conduite tout au long de l'année 2014. Dans ce cadre, un **état des lieux actualisé** a été rédigé.

Après un vote favorable de la CLE sur le projet de SAGE en juillet 2015, la phase de consultation a été lancée : institutions (chambres consulaires, Départements, Conseils Régionaux, EPTB, COGEPOMI, groupements intercommunaux en charge du domaine de l'eau et des milieux aquatiques, communes...), Comités de bassin Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, autorité environnementale...

L'enquête publique s'est ensuite déroulée du 22 mai 2017 au 23 juin 2017 et le projet de SAGE intégrant un certain nombre de modifications suite aux remarques formulées lors de l'enquête publique a ensuite été envoyé au Préfet pour approbation.

L'animation du SAGE est portée depuis le 1^{er} septembre 2017 par l'Etablissement public Loire, qui est donc en charge de la mise en œuvre de la démarche. L'agent du Département de Haute-Loire en charge du SAGE Loire amont a été mis à disposition de l'Etablissement public Loire le 1^{er} septembre 2017 et l'approbation du SAGE Loire amont par arrêté inter préfectoral est intervenue le 22 décembre 2017.

Au cours des cinq premières années de mise en œuvre du SAGE Loire amont, de nombreuses actions de communication ont été lancées, ainsi que plusieurs études sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement public Loire, et notamment :

- L'inventaire participatif des zones humides et la proposition d'une stratégie d'intervention pour leur protection, préservation, restauration,
- La définition d'une méthodologie pour améliorer la connaissance de la masse d'eau souterraine Monts du Devès, dans la perspective de la mise en place d'un schéma de gestion, étude conduite dans le cadre de l'inter SAGE Haut-Allier, Loire amont.

De nombreux échanges avec les acteurs de la CLE ont également permis de définir le contour des actions à déployer, au sujet de la gestion quantitative, de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat, de la zone de mobilité de la Suisse ou encore pour poursuivre la dynamique lancée sur la masse d'eau souterraine Monts du Devès.

C. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA CLE ET DU BUREAU DE LA CLE

Réunion	Date	Membres du collège des élus présents *	Membres du collège des usagers présents*	Membres du collège des services de l'Etat présents*	Ordre du jour
CLE	22/03/2022	30/32	10/16	10/15	Présentation de la démarche, des enjeux et actions du SAGE Election du Président et des Vice-Présidents Composition des différentes instances Validation du compte-rendu de la dernière CLE Validation des règles de fonctionnement de la CLE Avis sur le rapport d'activités 2020-2021
Bureau	29/04/2022	10/10	3/4	3/4	Avis du Bureau sur : <ul style="list-style-type: none"> - la programmation 2022 du SAGE Loire amont - la note d'intention proposée dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'analyses HMUC sur le bassin Loire-Bretagne, - le cahier des charges de l'étude d'actualisation de l'état des lieux des masses d'eau concernées par l'aménagement hydroélectrique de Montpezat et d'approfondissement de la connaissance de son fonctionnement - la stratégie envisagée pour construire les attentes des acteurs du bassin versant de la Loire, en partenariat avec ceux du bassin de l'Ardèche, en prévision du renouvellement de la concession de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat Rendu de l'étude et réflexion sur les suites à donner sur l'inventaire participatif des zones humides du SAGE Loire amont, stratégie d'intervention pour leur protection, préservation, restauration et guide pour leur prise en compte dans les documents d'urbanisme
Bureau	09/07/2022	4/10	3/4	0/4	Approbation du cahier des charges de l'étude de gestion quantitative avec une analyse Hydrologie – Milieu – Usages – Climat (HMUC) Etat d'avancement des réflexions en cours sur la masse d'eau souterraine Monts du Devès FRGG100 Perspectives de constitution des stocks au niveau de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat pour le soutien d'étiage
Bureau	25/10/2022	9/10	4/4	3/4	Schéma de gestion des nappes souterraines du Devès - possibilité d'utiliser

				<p>les ressources souterraines pour l'alimentation en eau du bétail à l'aide de forages</p> <p>Etat d'avancement des réflexions concernant l'étude de gestion quantitative avec une analyse Hydrologie – Milieu – Usages – Climat (HMUC)</p> <p>Etat d'avancement des réflexions sur la préparation du renouvellement de la concession de Montpezat</p> <p>Avis sur la programmation et le budget 2023 du SAGE Loire amont</p> <p>Demande à la structure porteuse du SAGE Loire amont, l'Etablissement public Loire, d'étudier les possibilités et les modalités de prise en charge des frais de déplacement du Président de la CLE du SAGE Loire amont dans le cadre de ses missions</p> <p>Informations dans le cadre du doublement de la RN88 à Yssingaux</p>
--	--	--	--	--

* présents ou ayant donné un pouvoir à une autre personne du même collège

D. AUTRES ACTIONS OU REUNIONS SUIVIES PAR LA CELLULE D'ANIMATION EN 2022

Objet	Date
Sensibilisation des élus et des acteurs du SAGE	
Contact de l'ensemble des nouveaux élus de la CLE par visio : historique de la démarche, présentation du territoire, explication de la gouvernance, recueil des perceptions et attentes	Du 03/01/2022 au 11/03/2022 : près d'une vingtaine de rencontres en 2022
Rencontre de différents acteurs pour présenter le SAGE	13/06/2022 – Rencontre Président et vice-Président SAGE Ardèche 21/07/2022 – Rencontre Chambre agriculture Haute-Loire 17/10/2022 – Rencontre Chambre de commerce et d'industrie
Diffusion d'informations via la presse	03/02/2022 – Le Progrès 04/07/2022 – Le Progrès 25/07/2022 – Envoyé spécial 10/11/2022 – RCF (enregistrement en studio) 15/11/2022 – l'Eveil
Participation aux travaux d'application et de révision du SDAGE Loire Bretagne et partenariat avec AELB et DDT	
Révision arrêté cadre sécheresse	07/04/2022 – Groupe de travail 17/05/2022 – Groupe de travail
Réunion SAP – Stratégie des Aires Protégées	18/01/2022 – Réunion de travail en visio
Comité Ressource en Eau et Comité départemental Eau Haute-Loire	16/06/2022 – Comité ressource en eau 20/06/2022 – CDE 05/07/2022 – Comité ressource en eau 19/07/2022 – Comité ressource en eau 13/09/2022 - CDE
Réunion Eaux souterraines - acteurs Bassin Loire-Bretagne – Agence de l'Eau Loire Bretagne	12/12/2022
Suivi des démarches Contrats territoriaux en cours ou en projet sur le territoire du SAGE	
Mise en œuvre du Contrat Territorial Haut Bassin de la Loire	10/06/2022 – Ateliers thématiques (bilan et perspectives)
Projet de Contrat Territorial Loire Montagnes	10/01/2022 – Rencontre des maires – Allègre – Présentation outil SAGE 13/01/2022 – Réunion de travail sur la programmation « zones humides » 03/05/2022 – Comité de pilotage 14/11/2022 – Comité de pilotage 21/11/2022 – Echange technique sur les zones humides
Mise en œuvre du Contrat Territorial Loire et Affluents Vellaves	25/01/2022 ; 15/03/2022 ; 04/04/2022 – Réunion de travail pour préparer les rencontres des EPCI sur le thème des zones humides 09/02/2022 – Comité de pilotage 08/04/2022 – Comité de pilotage étude HMUC 28/04/2022 – Intervention sur les ZH à la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron 21/11/2022 – Information sur les zones humides lors de la commission environnement de la Communauté de communes des Sucs

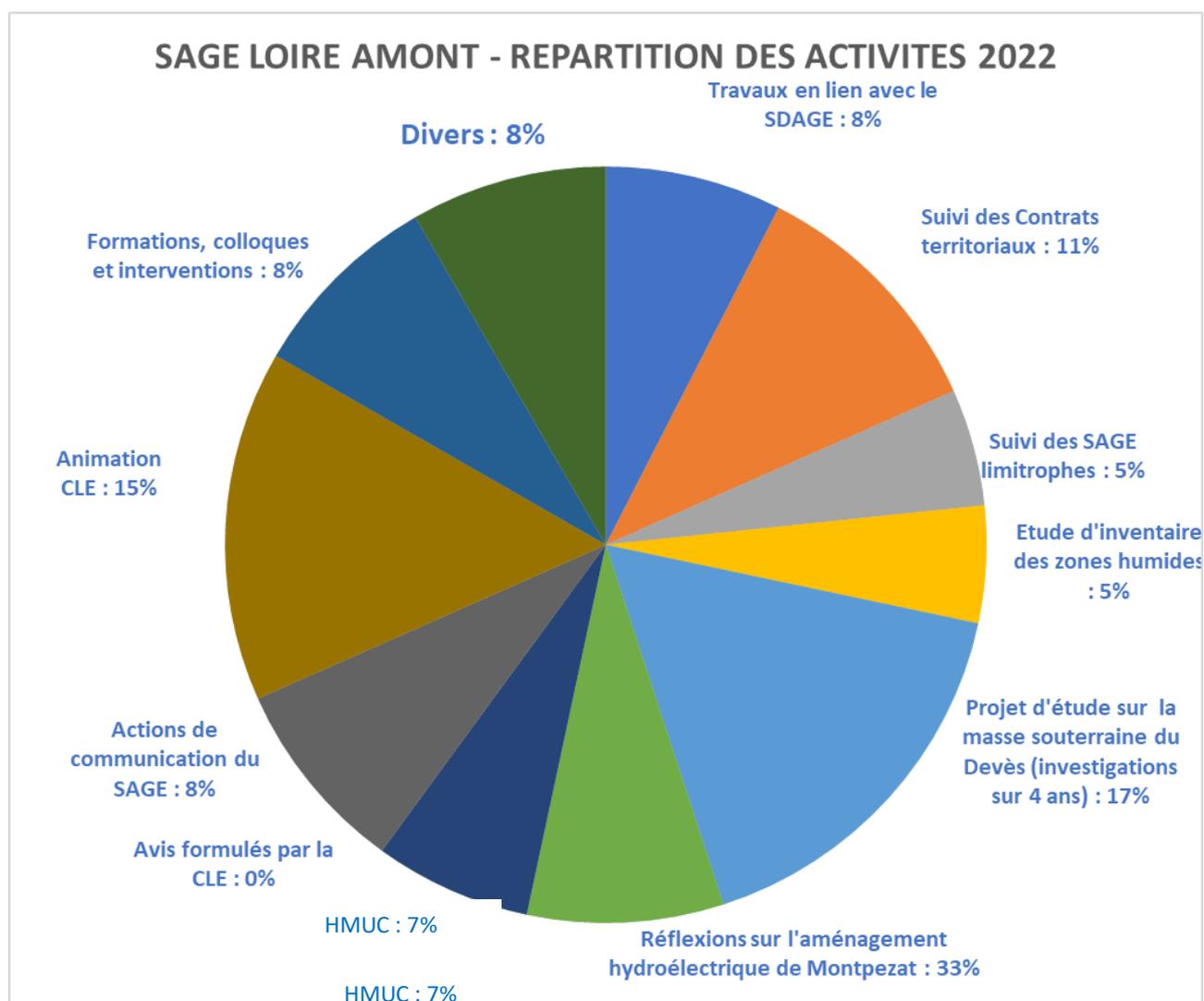
Suivi des démarches SAGE en lien avec le territoire du SAGE	
SAGE Ardèche	03/03/2022 – CLE 07/07/2022 - CLE
Commission Inter-SAGE Ardèche Loire amont	30/09/2022 – Préparation avec la DREAL Aura 21/10/2022 - CIS
Commission Inter-SAGE Haut-Allier Loire amont	10/10/2022
SAGE Loire en Rhône-Alpes, Lignon, Ardèche	Divers temps d'échanges téléphoniques
Inventaire participatif des zones humides et proposition d'une stratégie d'intervention pour leur protection, préservation, restauration	
Diffusion des rendus de l'étude	Données (carte interactive de visualisation des zones humides, données cartographiques et guide pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme) mises en ligne sur le site internet du SAGE Loire amont et transmises aux Maires, EPCI, Départements et acteurs concernés
Assistance sur les zones humides et autres	21/01/2022 – Rencontre Communauté de communes Mézenc Loire Meygal 08/12/2022 – Echange technique avec Haute-Loire ingénierie sur un projet concernant les zones humides à Polignac
Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme	14/01/2022 – Temps d'échange avec la DDT
Etude HMUC du bassin Loire amont	
Réunion préparatoire	26/04/2022 – Réunion de travail avec l'AELB et la DREAL pour préparer l'étude HMUC 09/06/2022 – Echanges techniques en interne 22/07/2022 – Réunion de travail avec l'AELB 07/11/2022 – Webinaire HMUC Plans d'eau
Lancement du marché	09/08/2022 – Parution de la publicité au BOAMP 06/10/2022 – Date limite de réception des offres 26/10/2022 – Commission d'Appel d'Offres Divers échanges avec les services marchés et administratifs de l'EpLoire, et avec les partenaires financiers potentiels pour la recherche de financements.
Masse d'eau souterraine Monts du Devès – Etude préalable au schéma de gestion des ressources en eau 2021-2025, étude prévue dans le cadre de l'inter SAGE Haut-Allier, Loire amont	
Recherche de financements	Nombreux temps d'échange avec les financeurs potentiels pour les 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années, notamment avec Yannick ROMANAZ sur les financements mobilisables via le FEDER Massif Central (01/04/2022, 30/09/2022 ; 02/12/2022 ; 8/12/2022)
Echanges techniques avec le prestataire	14/01/2022 – Point téléphonique – Lancement de l'étude 30/05/2022 – Point par visio 08/09/2022 – Point téléphonique 17/11/2022 – Point par visio 09/12/2022 – Réunion de travail à Landos
Réflexion stratégique	07/04/2022 – Réunion de travail avec les Présidents des deux SAGE
Sentier pédagogique sur le Devès, avec piézomètre pédagogique	27/02/2022 – Recherche financement : échange avec ARS 01/02/2022 11/02/2022 – Recherche de financement : échange avec le GAL du Velay 11/04/2022 - 31/05/2022 - Terrain pour la recherche du site d'implantation Encadrement du travail de Robin MAUNIT, stagiaire de BTS GPN 1 ^{ère} année accueilli pendant 12 semaines 04/06/2022 – visite du sentier retenu avec les élus de la commune, les partenaires et financeurs pressentis
Réunions publiques	27/06/2022 – Langeac 28/06/2000 – Cayres et Polignac
Réflexion sur les forages	13/05/2022 – Temps d'échange avec la DDT 43 01/07/2022 – Conférence sur les forages organisée par les services de l'Etat
Terrain	12/07/2022 – Visite Puits Bannat
Réflexions sur l'aménagement hydroélectrique de Montpezat	
Aménagement hydroélectrique de Montpezat	10/05/2022 - Visite de l'aménagement 17/06/2000 – Rencontre Président et vice-Président CLE SAGE

	Ardèche 20/06/2022 – Visite de l'aménagement en présence des deux Agences de l'Eau, des deux Comités de Bassin, des deux EPTB... 27/10/2022 – Visite de l'aménagement
Préparation construction projet de territoire	28/07/2022 – 05/09/2022 – 24/11/2022 Réunion de travail avec EPTB Ardèche
Lancement du marché - Actualisation de l'état des lieux des masses d'eau concernées et approfondissement de la connaissance du fonctionnement de l'aménagement	23/05/2022 – Parution de la publicité au BOAMP 07/06/2022 – Date limite de réception des offres Divers échanges avec les services marchés et administratif de l'EpLoire, et avec les partenaires financiers potentiels pour la recherche de financements.
Avis formulés par la CLE	
/	/
Lancement des actions de communication du SAGE Loire amont	
Diffusion des données de l'inventaire des zones humides de plus de 1ha et du guide pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme. Conception du sentier pédagogique sur l'eau souterraine du Devès	Voir ci-dessus
Divers	
PAT de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	27/01/2022 – Point technique avec la CAPEV 08/07/2022 – Atelier thématique sur les filières agricoles
Projet doublement RN88 Yssingaux	04/03/2022 – COSEN Echanges techniques sur les données zones humides (24/06/2022...)
Réunion de service (mutualisation et partage d'expériences des dix SAGE portés par l'EpLoire)	Réunions bi-mensuelles 05 et 06/05/2022 – Réunion de service à Bourges
Tableaux de bord	01/02/2022 – Réunion de travail en interne
Rencontre des Présidents de CLE des SAGE portés par l'EpLoire	08/03/2022
Rencontre des Présidents de CLE des SAGE de la commission territoriale Allier Loire amont	21/06/2022
Schéma départemental Alimentation en eau potable	17/05/2022 27/09/2022 – Co consult
Seuils de Brives-Charensac	15 et 17/11/2022 – Réunion de travail avec la CAPEV et la DDT43
Pré-étude HMUC sur les axes Loire et Allier – MOA EpLoire	21/11/2022 – Echange avec le bureau d'études
Réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau (zoom prévu en 2022 sur le bassin Loire amont)	28/11/2022 – Réunion d'experts – Bilan 2022 et préparation des stations à suivre en 2023
Formations, colloques et interventions	
Webinaires sur le FEDER	01/02/2022 – volets inter-régionaux du FEDER - Participation 04/02/2022 – Transition énergétique et environnementale – Participation
Formation GWERN (Outil de saisie des données d'inventaire de zones humides) par le Forum des Marais Atlantiques	25/03/2022
Formation GWERN par le bureau d'études CESAME	31/03/2022 – Participation
Conférence de l'ARRAA sur le développement des filières exemplaires pour protéger la ressource en eau	23/06/2022 - Participation
Intervention dans la cadre du projet Loire Sentinelle (analyse tout le long de l'axe Loire d'ADN environnemental et des micro plastiques présents)	03/05/2022 – Intervention
Assises départementales de l'eau Ardèche	20/09/2022 – Réunion de lancement en visio 18/11/2022 – Ateliers en lien avec Ardèche 2050
Webinaire ARRAA « Eau et changement climatique »	29/09/2022 – Participation
Séminaire national SAGE à Lille	3 et 4/10/2022 – Intervention sur la particularité des eaux souterraines en milieu volcanique
Rendu projet CAPRICE sur la Chaîne des Puys	07/10/2022

Webinaire SOS Loire Vivante - Solidarité entre bassins : Episode 2 : Combien d'eau de la Loire pour l'Ardèche ? Qui en décide ? Comment fonctionne le complexe hydro de Montpezat ?	15/11/2022 – Intervention
Rencontres de l'eau Agence de l'Eau Loire Bretagne - Clermont Ferrand	14/10/2022 – Intervention

*En gras les actions mutualisées en inter-SAGE ou avec les contrats territoriaux du territoire.

Estimation du temps consacré par grand type de mission en 2022 :



A noter l'appui assuré au sein de l'Etablissement public Loire pour l'animation du SAGE via :

- Un appui technique et thématique :
 - SIG
 - Continuité écologique
 - Renforcement des synergies inter-SAGE // SAGE-CT
- Un secrétariat administratif et financier
- Un accompagnement pour les marchés publics, les ressources humaines, les finances et la comptabilité, etc.

E. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2022

L'année 2022 a été consacrée :

- à la **consolidation du réseau d'acteurs autour de la démarche** suite à l'installation d'une nouvelle CLE en mars 2022, l'élection d'un nouveau Président, la désignation d'un nouveau bureau et de nouvelles commissions de travail (inter-SAGE principalement),
- au **lancement en début d'année, en partenariat avec le SAGE Haut-Allier, de la phase 2 de l'étude visant à définir le futur schéma de gestion de la masse d'eau souterraine du Devès**. Suite à un grand nombre de contacts, de 3 réunions publiques avec les acteurs locaux et d'une réunion de la Commission inter-SAGE, les sites d'implantation des différents dispositifs de suivi sont sur le point d'être validés,
- à la **conception, avec l'aide d'un stagiaire accueilli pendant 12 semaines et en mutualisation avec le SAGE Haut-Allier, d'un sentier pédagogique lié aux nappes du Devès** ayant pour objectif principal de faire prendre conscience aux habitants, scolaires, randonneurs ... de la présence d'eau souterraine notamment via l'installation d'un piézomètre témoin et de panneaux pédagogiques,
- à la préparation du **lancement d'une analyse HMUC** à l'échelle de l'ensemble du périmètre du SAGE : réponse à l'appel à manifestation d'intérêt initié par l'Agence de l'Eau et l'Etat au printemps, définition du contenu de l'étude, ... Elle sera lancée au plus tard début janvier prochain,
- à **l'impulsion, en partenariat avec le SAGE Ardèche, d'un travail concerté pour anticiper le renouvellement de la concession de l'aménagement hydroélectrique de Monpezat** qui lie les bassins versants de l'Ardèche et de la Loire. La feuille de route correspondante a été présentée et validée lors d'une Commission Inter SAGE Ardèche - Loire amont en octobre 2022. Le marché visant à actualiser l'état des lieux et à approfondir les connaissances relatives au fonctionnement de l'aménagement a été lancé et la notification de la prestation sera faite dès l'obtention des financements correspondants,
- **la diffusion des résultats de l'étude d'inventaire participatif des zones humides de plus de 1 hectare et du guide à destination des élus et des agents communaux pour la prise en compte de ces milieux dans les documents d'urbanisme** :
 - transmission par voie postale des atlas communaux et intercommunaux et du guide,
 - en partenariat avec l'EPAGE Loire Lignon et le CEN, rencontre des intercommunalités pour leur présenter les connaissances disponibles et les moyens mobilisables (cellule d'assistance technique notamment) sur la thématique des zones humides,
- **la mise à jour du site internet du SAGE Loire amont** (comptes rendus des différentes rencontres, rendus des études conduites dans le cadre de la démarche).

Par ailleurs, **les contrats territoriaux en cours** ont fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement, avec par exemple de nombreux échanges sur le contenu du futur Contrat Territorial Loire Montagnes.

F. ACTIONS DE COMMUNICATION

Les données concernant le SAGE (comptes rendus des différentes rencontres, restitutions des études conduites dans le cadre de la démarche) sont régulièrement mises à jour sur le site internet du SAGE (www.sage-loire-amont.fr) et sur Gesteau.

G. SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX

Suite à l'élaboration d'un diagnostic de la qualité des cours d'eau en 2009, un réseau spécifique au territoire Loire amont de suivi de la qualité des cours d'eau a été mis en place en lien avec le Service Eau et Assainissement du Département de Haute-Loire. Il correspond à 11 stations (suivies à raison de 6 passages par an) qui ont fait l'objet d'un suivi en 2010, 2013, 2016, 2019 et 2022.

Le SAGE a été associé à un travail de concertation conduit avec les acteurs concernés pour préparer les suivis 2023 de la qualité des cours d'eau.

H. BUDGET ET FINANCEMENT

Le tableau ci-après récapitule les moyens humains et financiers dévolus à la mise en œuvre du SAGE Loire amont pour l'année 2022.

TYPE DE DEPENSES		MONTANT DE DEPENSES
<u>Animation</u>	Salaires et charges de la cellule d'animation	84 685.58 €
	Frais de fonctionnement	8 238.32 €
<u>Communication</u>		356 €
Total		93 279.90 €

I. ANALYSE – BILAN – PERSPECTIVES

Le travail de mise en œuvre du SAGE Loire amont en 2023 consistera à :

- au lancement des premières étapes de **l'analyse HMUC Loire amont**,
- à la poursuite de l'acquisition de nouvelles connaissances sur la **masse d'eau souterraine du Devès**, pilotée en inter-SAGE Haut-Allier Loire amont, sous réserve de l'obtention des financements correspondants,
- à la réalisation et à la valorisation du sentier pédagogique sur l'eau souterraine du Devès,
- à l'engagement de l'étude visant **l'actualisation de l'état des lieux des masses d'eau concernées et l'approfondissement de la connaissance du fonctionnement de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat**, sous réserve de l'obtention des financements correspondants.

Le travail de mise en œuvre du SAGE Loire amont en 2023 consistera également à :

- **poursuivre l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire sur le SAGE, son contenu, ses implications,**
- **informer et assister les différents maîtres d'ouvrages** identifiés pour la mise en œuvre des actions du SAGE,
- **préparer les avis sollicités auprès de la CLE,**
- **mettre à jour le site internet du SAGE Loire amont** (comptes rendus des différentes rencontres, rendus des études conduites dans le cadre de la démarche).

Rapport d'activité de la Commission Locale de l'Eau
Année 2022

Validé par le Bureau de la Commission Locale de l'Eau du 2 mars 2023